

## CHAPITRE V -

### BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR "ASSISTANT DE MANAGER" II - Calendrier des épreuves - Session 2018

EPREUVES	DATES	HORAIRES
<b>EPREUVES ECRITES</b>		
E3.1 – Economie – Droit	<b>Lundi 14 mai 2018</b>	14h00 à 18h00 2h de loge (*)
E2.1.1 – Langue vivante étrangère A	<b>Mardi 15 mai 2018</b>	10h30 à 12h30 2h de loge (*)
E1 – Culture générale et expression	<b>Mardi 15 mai 2018</b>	14h00 à 18h00 2h de loge (*)
E2.2.1 – Langue vivante étrangère B	<b>Mercredi 16 mai 2018</b>	10h30 à 12h30 2h de loge (*)
E3.2 – Management des entreprises	<b>Mercredi 16 mai 2018</b>	14h30 à 17h30 2h de loge (*)
E5 – Diagnostic opérationnel et proposition de solutions	<b>Judi 17 mai 2018</b>	14h00 à 18h00 2h de loge (*)
<b>EPREUVES ORALES</b>		
E4 - Communication Professionnelle en Français et Langue Etrangère (candidats non soumis au CCF)	<b>Du mercredi 23 au vendredi 25 mai 2018</b>	
E2.1.2 et E2.2.2 - Expression et Culture en Langues Vivantes EF1 – LVE Anglais, Espagnol et Italien	<b>Du lundi 28 au jeudi 31 mai 2018</b>	
E6 - Action Professionnelle (candidats non soumis au CCF)	<b>Du lundi 4 au mercredi 6 juin 2018</b>	
EF2 - Module de Spécialisation	<b>Du jeudi 7 au vendredi 8 juin 2018</b>	
EF1 – LVE autres qu'Anglais, Espagnol et Italien	<b>A déterminer</b>	

(\*) Aucune sortie des salles avant la fin de la 2<sup>ème</sup> heure de l'épreuve.

#### Centres et adresses des centres d'épreuves :

Lycée Bréquigny - 7 rue Georges Graff - BP 90516 - 35205 RENNES Cedex 2  
Lycée Jean Chaptal – 35 chemin des Justices – BP 90302 – 29105 QUIMPER Cedex

#### Date et lieux de dépôt :

Document	DATES	LIEU
Dossiers de communication professionnelle en français et langue étrangère – E4	<b>Le lundi 16 avril 2018</b>	Lycée Bréquigny -Rennes: candidats issus des départements 22 et 35
Dossiers d'Action professionnelle – E6		Lycée Chaptal-Quimper : candidats issus des départements 29 et 56
Dossiers Module de Spécialisation – EF2		
Livrets scolaires (pour les candidats scolarisés année 2017-2018)	<b>Le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018</b>	Division des Examens et Concours 92 rue d'Antrain CS24209 35042 RENNES Cedex

#### **AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT**

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :  
- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2017-2018  
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance